

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

SCHOLA GENEVENSIS MDLIX

DIES ACADEMICUS

5 JUIN 1929

SÉANCE DE DISTRIBUTION
DES PRIX DE CONCOURS

RAPPORTS DU RECTEUR ET DES JURYS



GENÈVE

IMPRIMERIE ALBERT KUNDIG

1929



RAPPORT DU RECTEUR

POUR L'ANNÉE 1928-1929

PAR

M. le professeur Charles WERNER



CHARGÉ de présenter un rapport sur la marche de l'Université pendant l'année écoulée, le recteur a comme premier devoir de rappeler la mémoire de tous ceux que nous avons eu le chagrin de perdre.

Depuis le dernier Dies academicus, nous avons perdu trois de nos professeurs honoraires: MM. Eugène Ritter, Francis De Crue et Jaques Reverdin.

M. Eugène Ritter était né à Genève le 9 novembre 1836. Après avoir été, en 1873, chargé du cours d'histoire de la langue française, il fut nommé, en 1874, professeur ordinaire d'histoire de la langue française, poste qu'il a occupé jusqu'en 1907, soit pendant trente-quatre ans. En 1886, la confiance et l'estime de ses collègues de la Faculté des Lettres et des Sciences sociales l'appelèrent aux fonctions de doyen, dont il s'acquitta à la perfection pendant dix ans. Son activité scientifique s'est répartie, avec un égal succès, sur plusieurs domaines: la philologie française, l'histoire littéraire, l'histoire généalogique, Jean-Jacques Rousseau. Mentionnons, en particulier, son ouvrage, devenu classique: *La famille et la jeunesse de*

Jean-Jacques Rousseau. Les travaux d'Eugène Ritter avaient étendu au loin sa réputation. Parmi les hommages qui lui avaient été rendus, nous nous contenterons de mentionner son élection à l'Académie des sciences morales et politiques, en qualité de correspondant étranger. Dans sa retraite laborieuse, il nous apparaissait comme un modèle de sagesse et de sérénité. Sa longue et belle carrière reste comme un honneur pour notre maison.

C'est également à la Faculté des Lettres qu'appartenait M. Francis De Crue. Né à Genève le 9 septembre 1854, il avait commencé sa carrière universitaire en France, comme maître de conférences à la Faculté des Lettres de Rennes, puis comme chargé de cours à la Faculté des Lettres de Poitiers. En 1888, il fut appelé à notre Université comme professeur d'archéologie, d'épigraphie et de paléographie. Dix ans plus tard, en 1898, il fut nommé à la chaire d'histoire du moyen âge et d'histoire moderne, qu'il occupa pendant près de trente ans, jusqu'en 1927. Il fut, à deux reprises, doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences sociales: la première fois de 1903 à 1905, la seconde fois de 1912 à 1914. Il ne cessa d'être doyen, en 1914, que pour devenir vice-recteur, puis, de 1916 à 1918, recteur de l'Université. Son rectorat fut marqué par l'arrivée des internés de guerre, français et belges, auxquels il fit l'accueil le plus chaleureux: il était d'autant mieux préparé à les recevoir qu'il avait été, comme vice-recteur, le premier président de l'Œuvre universitaire des étudiants prisonniers de guerre. Ses importants ouvrages d'histoire, notamment sur le XVI^e siècle, qu'il connaissait admirablement, lui avaient valu le même honneur qui avait été décerné à Eugène Ritter: en 1924, il fut élu correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques. Aucun de ceux qui l'ont connu n'oubliera son exquise courtoisie, sa bonne grâce, le charme qui se dégageait de sa personne et qui était comme un encouragement à bien vivre.

M. Jaques-Louis Reverdin, né à Genève le 28 août 1842, fut nommé professeur à la Faculté de Médecine dès la fondation de cette Faculté, en 1876. Il y occupa

pendant trente-quatre ans, avec la plus haute distinction, la chaire de pathologie externe et de médecine opératoire. Ses travaux et ses découvertes l'avaient rendu illustre. Mentionnons, en particulier, ses recherches sur la greffe épidermique et le myxœdème opératoire, qui font époque dans l'histoire des sciences médicales. Son mérite éclatant avait été reconnu par l'Académie de médecine de Paris, qui l'avait élu comme membre associé étranger. Par sa conscience professionnelle, d'une absolue probité, par l'ardeur avec laquelle il s'est dévoué pour soulager et sauver des milliers de malades, il était une de ces personnalités devant lesquelles tout le monde s'incline avec respect et qui représentent ce qu'il y a de meilleur dans l'humanité.

Outre la perte de ces trois éminents professeurs honoraires, nous avons eu à déplorer le décès de deux professeurs en activité: MM. Gustave Humbert et Emile Chaix.

M. Gustave Humbert, né le 25 novembre 1875 à Sauges St Aubin, dans le canton de Neuchâtel, docteur en médecine de notre Université, où il fut assistant du professeur Bard à la clinique médicale, puis médecin-adjoint à la même clinique, avait été nommé, en 1917, professeur de polyclinique médicale. Son enseignement, d'une très grande lucidité, était extrêmement apprécié des étudiants. Tout en conservant ses fonctions à la polyclinique médicale, il succéda, en 1923, au professeur Mayor dans la chaire qui prit alors le nom de clinique propédeutique, et eut la charge de diriger le second service de médecine de l'Hôpital cantonal. Tous les malades qu'il a soignés avec autant de dévouement que de science avaient pour lui la plus vive reconnaissance. Aussi sa mort subite et prématurée a-t-elle jeté dans la consternation, non pas seulement l'Université, mais la population genevoise tout entière. Nous sommes heureux de penser que son nom continuera de figurer sur nos programmes. Grâce à la générosité de M^{me} Humbert, qui a remis dans ce but à la Faculté de Médecine la somme de dix mille francs, un prix Gustave Humbert vient d'être créé, pour récompenser chaque année le meilleur travail fait à la polyclinique médicale ou à la

clinique propédeutique de l'Université. En exprimant à M^{me} Humbert notre profonde gratitude, nous l'assurons que l'Université de Genève gardera pieusement le souvenir de son mari.

M. Emile Chaix, né à Genève le 22 mars 1855, avait été, dès 1907, suppléant du professeur Rosier dans la chaire de géographie historique, politique et économique. En 1918, il fut nommé professeur de géographie physique à la Faculté des Sciences. Son enseignement, particulièrement suggestif et vivant, était soutenu par des publications qui l'avaient fait connaître comme un des maîtres de la géographie physique. Il avait fait partie pendant quatre ans, de 1922 à 1926, du Bureau du Sénat universitaire en qualité de secrétaire, et il s'était acquitté de ces fonctions avec la conscience scrupuleuse qu'il mettait à toutes choses. Sa grande bienveillance, sa bonté pleine de charme l'avaient fait aimer de tous; aussi la tristesse causée par sa mort a-t-elle été unanime et profonde.

Les pertes si graves que je viens d'énumérer ne sont pas les seules qu'ait faites notre Université. Nous avons encore perdu trois privat-docents ou anciens privat-docents: M. Frank Thomas, le grand prédicateur, qui avait enseigné comme privat-docent à la Faculté de Théologie; la doctoresse Champendal, qui avait enseigné comme privat-docent à la Faculté de Médecine; et le docteur Albert Bétrix, qui donnait depuis longtemps, à la Faculté de Médecine, un enseignement très apprécié, et qui était président, pour Genève, des examens fédéraux de médecine. — A la Faculté de Médecine, nous avons eu, de plus, à déplorer la mort de M. Jean Favre, assistant à l'Institut pathologique, tombé au seuil d'une carrière qui s'annonçait comme particulièrement belle et féconde.

Je rappelle encore le décès de M. Georges Becker, l'éminent musicologue, qui était docteur *honoris causa* de notre Faculté des Lettres.

Nous avons eu le grand chagrin de perdre deux de nos étudiants: M. Alfred Vogt, étudiant à la Faculté de Droit, fils du renommé professeur d'ophtalmologie à l'Université de Zurich, victime d'un accident de ski; et

M. Karl Tappert, de Dusseldorf, étudiant à la Faculté des Lettres. Vivement émus par l'immense malheur qu'est toujours la mort d'un jeune homme, nous avons exprimé aux familles de ces deux étudiants notre sympathie la plus profonde.

Enfin, je dois mentionner le décès de M^{lle} Hortense Erni, qui nous avait rendu pendant longtemps des services comme surveillante de la Salle des journaux, où elle a été remplacée par M. Cheneval.

Pendant cette année, nous avons enregistré la nomination de plusieurs nouveaux professeurs. A la Faculté autonome de Théologie protestante, M. Auguste Gampert a été nommé professeur ordinaire d'exégèse et de critique de l'Ancien Testament, et M. Auguste Lemaître professeur ordinaire de théologie systématique; M. Georges Berguer a été nommé professeur extraordinaire de psychologie religieuse et d'histoire des religions. A la Faculté des Sciences, M. Fernand Chodat a été nommé professeur extraordinaire de botanique appliquée, et M. Jean Piaget professeur extraordinaire d'histoire de la pensée scientifique. A la Faculté de Médecine, M. François Naville a été nommé professeur extraordinaire de médecine légale, M. Eugène Bujard professeur ordinaire d'histologie normale et d'embryologie générale, et M. Georges Bickel professeur extraordinaire de policlinique médicale et de clinique propédeutique. Nous nous réjouissons de ces excellentes nominations, qui constituent pour notre Université une force nouvelle dont nous attendons beaucoup.

M. Hans Töndury, appelé à l'Université de Berne, a été nommé professeur honoraire de notre Université. M. Töndury a d'ailleurs bien voulu se remplacer lui-même pendant toute cette année universitaire. Nous lui en exprimons notre sincère reconnaissance, et, en lui redisant les très vifs regrets que nous cause son départ, nous lui présentons nos meilleurs vœux pour son activité dans la ville fédérale.

M. Emile Cherbuliez a été confirmé, pour une nouvelle période de trois ans, dans ses fonctions de professeur

extraordinaire de chimie pharmaceutique à la Faculté des Sciences. — Nous ne pouvons pas citer le nom de M. Cherbuliez sans rappeler le terrible accident qui faillit, l'été dernier, lui coûter la vie. L'avion militaire sur lequel il avait pris place comme observateur ayant fait une chute, il fut gravement blessé. Fort heureusement, grâce à son admirable vaillance, il se rétablit de cette terrible secousse et de ses multiples fractures, au point même qu'il put donner, au semestre d'hiver, le cours de chimie inorganique, comme suppléant du professeur Amé Pictet. C'est un bel exemple d'énergie qu'il nous a montré à tous.

Ont été confirmés dans leurs fonctions de chargé de cours, pour l'année universitaire 1928-29: MM. Albert Thibaudet, à la Faculté des Lettres; Charles Valencien, à la Faculté des Sciences; Edmond Pittard et Paul Carry, à la Faculté de Droit. — M. Serge Karcevski a été confirmé, pour le présent semestre d'été, dans ses fonctions de chargé de cours à la Faculté des Lettres.

Dix-sept nouveaux privat-docents ont été autorisés à annoncer un cours. Ce sont MM. Henri Yersin, Charles Boissonnas, Adrien Jayet, Jean-Philippe Lugrin, Justin Zender, pour la Faculté des Sciences; Georges-Sigismond Keller et Guglielmo Salvadori, pour la Faculté des Lettres; Joseph Dérobert et Claudius-Pierre Terrier, pour la Faculté des Sciences Economiques et Sociales; Maurice Roulet, Michel Potulicki et Léon Rabinowicz, pour la Faculté de Droit; Edouard Frommel, Gustave Moppert, Georges Piotrowski et Georges de Morsier, pour la Faculté de Médecine; Adolf Keller, pour la Faculté autonome de Théologie protestante.

Deux professeurs ont été en congé pendant toute l'année universitaire: ce sont M. Albert Malche, que ses hautes fonctions de Président du Département de l'Instruction Publique empêchent de donner son enseignement, pour lequel il a été remplacé par M. Jules Dubois; et M. Edouard Claparède, appelé par le gouvernement égyptien pour préparer un plan de réforme de l'Instruction publique en Egypte, et notamment de l'Ecole normale supérieure. M. Claparède a été remplacé, pour

le cours de psychologie, par M. Jean Piaget, et pour le laboratoire par M^{me} Antipoff et M. Lambercier.

Plusieurs professeurs ont obtenu, pour diverses raisons, des congés partiels. Nous avons déjà dit que M. Amé Pictet a été remplacé, au semestre d'hiver, pour le cours de chimie inorganique, par M. Emile Cherbuliez, lequel a été lui-même remplacé, pour le cours de chimie pharmaceutique, par M. Rotschy. M. Léon Collet, chargé d'un enseignement à l'Université de Harvard, a été remplacé, pour une partie du semestre d'hiver, par M. Paréjas. M. Rappard, aussitôt déchargé de son rectorat si brillant, a dû consacrer la plus grande partie de son activité à diriger, en collaboration avec M. Mantoux, l'Institut universitaire de hautes études internationales, dont le développement est plein des plus belles promesses; il a été remplacé, pour le cours d'histoire économique, par M. Antony Babel, en qualité de chargé de cours. Pour raison de maladie, M. Ch.-E. Guye a été remplacé, pendant une partie du semestre d'hiver, par M. Schidlof; M. Duparc par MM. Wenger et Gysin; M. Emile Chaix par son fils, M. André Chaix.

Certains de nos professeurs ont été envoyés en mission officielle, pour représenter notre Université à diverses cérémonies: c'est ainsi qu'il y a quelques jours, le vice-recteur, M. Fehr, s'est rendu aux fêtes du centenaire de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris. Plusieurs ont été appelés au loin à faire des conférences, ou ont été l'objet de distinctions honorifiques¹. Nous nous félicitons des excellentes relations que nous entretenons avec les universités suisses et étrangères, et du rayonnement que notre Université doit à la réputation de ses maîtres.

C'est surtout par leurs publications que les professeurs propagent au loin le renom de l'Université. C'est pourquoi il est important que soit tenu à jour un catalogue de leurs ouvrages. Ce catalogue, pour notre Université, a été publié à plusieurs reprises: en 1883 par Eugène

¹ Nous indiquons plus loin les distinctions qu'ont reçues les membres de notre corps enseignant, et les appels qui leur ont été adressés.

Ritter, en 1896 par Charles Soret, en 1909 par MM. Charles Julliard et Fernand Aubert, en 1916, par M. Albert Kohler. Mon éminent prédécesseur au rectorat, M. Rappard, a pris l'initiative d'une nouvelle publication, dont l'élaboration a été confiée à M. Albert Roussy, secrétaire de l'Université. Ce volume, mentionnant tous les ouvrages, articles et mémoires, ainsi que les travaux de laboratoire et les thèses, publiés de 1914 à 1926, a paru au commencement du semestre d'hiver: il constitue un éloquent témoignage du travail accompli par le corps enseignant de l'Université. Je tiens à exprimer à M. Roussy notre très vive reconnaissance pour cette publication, qu'il a menée à bien avec autant de science que d'abnégation, montrant une fois de plus l'infatigable dévouement qu'il porte à la cause de l'Université. Et, puisque je parle de M. Roussy, qu'il me soit permis, en mon nom personnel, de lui adresser mes remerciements les plus sincères pour l'aide si précieuse que j'ai trouvée, comme tous mes prédécesseurs, auprès de lui, et qui a rendu infiniment moins lourdes qu'elles n'auraient été sans cela mes fonctions de recteur.

Nous avons eu la visite de plusieurs professeurs venant des cantons confédérés ou de l'étranger, qui ont fait à nos étudiants des leçons, dont je ne donne pas l'énumération. Je mentionne, de plus, la venue à Genève de M. Becker, ministre de l'Instruction publique de Prusse. Un déjeuner, organisé par la Société d'études allemandes, que préside avec tant de distinction le professeur Bohnenblust, a permis au recteur de rappeler les liens intellectuels qui existent entre la Suisse et l'Allemagne, et d'exprimer notre satisfaction du grand nombre d'étudiants allemands qui viennent à Genève. Nous avons reçu à l'Université des professeurs et des étudiants de la République Argentine, qui visitèrent Genève au cours d'un voyage en Europe. Enfin, je dois noter que le Congrès international de la Presse technique, qui s'est réuni à Genève l'été dernier, a tenu ses assises dans notre Université, où le recteur lui a souhaité la bienvenue.

Nous avons continué d'être en rapport avec la Commission suisse de coopération intellectuelle, présidée par le professeur Gonzague de Reynold, de l'Université de Berne. Sur la demande qu'elle nous a adressée de désigner auprès d'elle un délégué permanent, nous avons désigné le professeur Henri Reverdin, qui nous avait déjà représentés plusieurs fois d'une manière très distinguée. La commission étudie actuellement des projets d'échange de professeurs et d'étudiants avec la Pologne et la Grèce.

La Caisse de prévoyance universitaire a eu, le 30 avril, sa dernière Assemblée générale. Cette Caisse, en effet, vient d'être absorbée par une organisation plus vaste: la Caisse de prévoyance du personnel enseignant de l'Instruction publique et des fonctionnaires de l'Administration du canton de Genève. Nous ne pouvons pas laisser disparaître la Caisse de prévoyance universitaire, qui existe depuis près de trente ans, sans exprimer notre sincère reconnaissance, d'abord à l'Etat, qui s'est montré très généreux à notre égard, et ensuite à ceux de nos collègues qui s'en sont particulièrement occupés. Je tiens à rappeler la mémoire, qui nous est restée bien chère, de Charles Cailler, qui a consacré à la Caisse de prévoyance, avec une entière abnégation, le meilleur de son temps. Nos remerciements s'adressent aussi à M. Henri Fehr, qui a pris la succession de Charles Cailler, et qui s'est occupé, avec une affectueuse sollicitude, des intérêts de chacun de ses collègues en particulier; qu'il sache bien que tous lui en gardent une vive gratitude.

Le nombre de nos étudiants s'est manifesté par des chiffres très réjouissants. Au semestre d'hiver, nous avons eu 338 nouveaux étudiants; le nombre total des étudiants a été de 887, celui des auditeurs de 346, ce qui donne un total de 1233. Au semestre d'été, nous avons eu 312 nouveaux étudiants; le nombre total des étudiants s'est élevé à 1045, celui des auditeurs à 194, ce qui donne un total de 1239. Nous pouvons penser que les années maigres sont maintenant derrière nous, et que nous atteindrons peu à peu le niveau auquel nous étions parvenus avant la guerre. Plusieurs gouverne-

ments nous envoient des boursiers, ce dont nous nous félicitons vivement.

Nous avons fait tout notre possible pour que les étudiants se sentent chaleureusement accueillis dans cette maison. Au début de l'année universitaire, nous avons eu, le 25 octobre, la séance solennelle de rentrée, où le recteur a souhaité la bienvenue aux étudiants et leur a adressé quelques conseils, séance dont la partie essentielle a été une magistrale conférence de M. Charles Borgeaud sur Pictet de Rochemont et la neutralité suisse. De plus, nous avons eu, au commencement de chacun des deux semestres, la séance de réception des nouveaux étudiants, dans laquelle le recteur, après une courte allocution, a touché la main de chaque étudiant : geste symbolique, destiné à marquer le lien qui doit exister entre tous les membres de la famille universitaire. Au semestre d'hiver, cette séance a été suivie, le même jour, d'une soirée organisée par le Comité de patronage des étudiants, et dont le succès a été très vif, grâce à l'entrain de M. Thudichum. — Les étudiants eux-mêmes, d'ailleurs, n'ont pas manqué de faire naître des occasions de réunion. Les principales sociétés d'étudiants ont organisé, comme d'habitude, des soirées, où le recteur, notamment, a été invité, et où il a été reçu avec la plus grande amabilité. Mentionnons, en particulier, le bal de l'Association générale des étudiants, dont la brillante réussite a produit une somme considérable en faveur du Sanatorium universitaire et de la future Maison des étudiants.

Parmi les manifestations organisées par les étudiants, je dois rappeler la séance commémorant le 50^{me} anniversaire de la fondation de la Société des étudiants bulgares Bratstvo, qui eut lieu ici même le 16 février; nous avons saisi avec empressement cette occasion pour dire aux étudiants bulgares quel prix nous attachons à leur présence parmi nous. Mentionnons aussi la cérémonie qui s'est déroulée le 15 mars, jour de la fête nationale hongroise, devant le monument de Bocskay, au mur des Réformateurs, où M. Borgeaud a prononcé une allocution; elle a été suivie d'un déjeuner offert par la Société Hungaria, au cours duquel le

recteur a pris la parole pour exprimer notre sympathie envers la nation hongroise. Rappelons enfin que la Société de Zofingue a célébré les fêtes de l'Escalade et du 1^{er} juin par des banquets, auxquels nous avons été heureux d'assister. — D'autre part, le recteur a été invité à un dîner organisé par la colonie tchécoslovaque de Genève en l'honneur du 10^{me} anniversaire de la libération de la Tchécoslovaquie.

A propos de l'activité de nos sociétés d'étudiants, je tiens à citer les grands efforts que fait la Société Sportive de l'Université pour développer, de manière rationnelle, dans notre jeunesse universitaire, le goût des exercices physiques. Elle a eu la bonne fortune de s'assurer la collaboration d'un directeur médical, le docteur Hermann Brandt, qui s'est consacré à cette tâche avec un beau dévouement. Nous félicitons et nous remercions les dirigeants de la Société Sportive, et nous les assurons que notre appui ne leur manquera jamais.

Nous continuons à recevoir les meilleures nouvelles du Sanatorium universitaire. Plusieurs de nos collègues y sont montés cette année, pour faire des conférences aux étudiants malades. Tous nous ont fait savoir quelle excellente impression ils en rapportaient, et nous ont dit leur reconnaissance et leur admiration pour l'œuvre accomplie par le docteur et M^{me} Vauthier. Œuvre admirable, en effet, à laquelle je suis heureux de rendre un public hommage.

Une question qui a beaucoup préoccupé le recteur est la question de l'échange d'étudiants entre la Suisse et les Etats-Unis d'Amérique. Cet échange a été institué, il y a deux ans, sous la direction, pour l'Amérique, de l'Institut international d'éducation, à New-York, et, pour la Suisse, d'un Comité comprenant des représentants de toutes les Universités suisses et présidé par le professeur Rohn, président du Conseil de l'Ecole Polytechnique fédérale. Tout de suite, les principales universités américaines ont offert aux étudiants suisses d'importantes bourses d'études. Il fallait évidemment qu'une certaine réciprocité se manifestât, et que les universités suisses, à leur tour, pussent offrir des bourses aux étudiants américains. Ce problème a été résolu, pour l'Université

de Genève, grâce à la générosité de la Société Académique, qui a mis à notre disposition, pour trois ans, une somme annuelle de 1500 francs. Nous avons pu doubler cette somme en faisant appel à certains fonds universitaires, et nous nous sommes trouvés en mesure d'offrir, pour les trois prochaines années, une bourse annuelle de 3000 fr. Il est entendu que cette bourse, conformément au vœu exprimé par la Société Académique, portera le nom de Bourse Albert Gallatin, en souvenir du grand Genevois qui a été l'un des plus illustres parmi les hommes d'Etat américains. D'autre part, la Faculté de Médecine offre, également pour trois ans, une bourse annuelle de 1500 francs pour un étudiant en médecine américain. Nous nous félicitons vivement de ce beau résultat, qui rendra possible, en ce qui concerne notre Université, la continuation d'un échange si important pour notre pays.— Ajoutons que nous avons eu cette année une étudiante américaine qui est venue à Genève sur la base de cet échange. Comme nous ne disposions pas encore d'une bourse pour elle, et que nous voulions pourtant lui manifester notre sympathie, nous lui avons accordé une subvention extraordinaire de 500 francs. Elle s'est montrée d'ailleurs très satisfaite de ses études à notre Université.

Je viens de mentionner un exemple de la libéralité, à notre égard, de la Société Académique. Ce n'est qu'un exemple, et je pourrais en citer, pour cette année même, beaucoup d'autres. Qu'il me soit permis d'exprimer à la Société Académique, qui vient de fêter le 40^{me} anniversaire de sa fondation, la sincère et profonde gratitude de l'Université. Pendant ces quarante années, la Société Académique a réparti entre nos diverses Facultés une somme totale qui s'élève à plus de 460.000 francs. Et ce n'est pas seulement pour cette aide matérielle, pourtant si efficace, que nous la remercions; c'est encore pour l'aide morale et l'encouragement qu'elle nous a donnés. Heureuse l'université qui se sent entourée d'une telle sympathie, et combien elle doit redoubler d'efforts pour la mériter toujours davantage !

Notre reconnaissance s'adresse aussi à l'Association des anciens étudiants, dont la bienveillance à notre égard s'est manifestée par des dons et par une sollicitude dont nous avons eu mainte preuve et qui nous a vivement touchés. — Il serait hautement désirable que tous les étudiants qui quittent notre Université devinssent membres de cette Association. Pour obtenir, autant que possible, ce résultat, nous ferons en sorte que toutes les fois qu'un étudiant retirera son diplôme de fin d'études ou son certificat d'exmatriculation, il lui soit remis un formulaire d'adhésion à l'Association. Nous espérons que, de cette manière, le nombre des amis effectifs de notre Université ira toujours en croissant et s'étendra sur le monde entier.

Nous avons reçu cette année plusieurs dons importants. J'ai déjà mentionné la somme de 10.000 francs que M^{me} Humbert a remise à la Faculté de Médecine pour fonder un prix Gustave Humbert. D'autre part, M. Laurent Rehffous nous a remis une somme de 10.000 francs destinée à la création d'un fonds Dr Laurent Rehffous-Collart au bénéfice de l'Institut de botanique, et dont les intérêts serviront à payer les frais de publication édités ou subventionnés par cet Institut. Tout récemment, M. Lunge a fait un don de 2500 francs au laboratoire de chimie théorique et technique, en souvenir des études faites à ce laboratoire par son fils. Nous prions ces généreux donateurs de croire à notre sincère reconnaissance. Enfin, un ancien officier de l'armée impériale russe, M. de Soukzanette, qui a passé ses dernières années à Genève, nous a légué la somme de 60.000 francs, pour subvenir aux frais d'études d'étudiants nécessiteux de nationalité russe et de religion orthodoxe. — D'autre part, je relève que les intérêts du fonds Lambrakis vont pouvoir être utilisés pour la première fois. Ce résultat a été obtenu grâce aux démarches faites par le doyen de la Faculté des Lettres, qui présentera sur cette question un rapport particulier.

Cependant nous n'avons pas fait que recevoir: cet hiver, nous nous sommes associés avec empressement à un mouvement d'entr'aide qui s'est produit au sein du

corps enseignant genevois en faveur des familles des chômeurs, si durement éprouvées par le froid excessif. La souscription ouverte parmi les professeurs de l'Université et de l'Institut dentaire a produit la somme de 1770 francs.

J'ai parlé de l'intérêt et des encouragements dont nous avons le privilège d'être entourés. Je ne saurais manquer, à ce propos, de rendre hommage à la bienveillance éclairée que nous a constamment témoignée M. le Président du Département de l'Instruction publique. Nous avons toujours trouvé auprès de lui le meilleur accueil et le souci le plus vif des intérêts de l'Université. C'est pour nous une sécurité infiniment précieuse que de nous sentir ainsi soutenus par le chef de notre Instruction publique. Qu'il nous soit permis de lui exprimer notre très vive gratitude, et de l'assurer que dans tous nos travaux nous ne perdons jamais de vue la grandeur de Genève.

Nous n'avons d'ailleurs manqué aucune occasion de nous associer aux cérémonies par lesquelles s'est manifestée l'âme de notre cité. Le recteur a représenté l'Université aux services religieux solennels qui ont eu lieu dans la cathédrale de St-Pierre pour célébrer le 1^{er} août, l'ouverture de l'Assemblée de la Société des Nations, l'Escalade et la Restauration. Le 15 novembre, pour le 10^{me} anniversaire de l'armistice qui a mis fin à la grande guerre, l'Université a été représentée à St-Pierre par le recteur, et à Notre-Dame par le vice-recteur, M. Henri Fehr, lesquels ont tous deux assisté, entourés de nombreux professeurs, à la cérémonie qui s'est déroulée ensuite au parc Mon-Repos, en souvenir des soldats genevois morts pour la patrie.

Il y a quelques jours, dans cette salle même, un éclatant hommage a été rendu à l'un des hommes qui ont fait le plus d'honneur aux lettres genevoises: Victor Cherbuliez. Le centenaire de sa naissance a été célébré en une séance organisée par la Société des Arts et présidée par M. Albert Rheinwald, où l'Académie française et la Revue des Deux-Mondes étaient représentées, et où le Président de notre Département de l'Instruction publique a pris la parole. Le recteur de l'Université et

le doyen de la Faculté des Lettres avaient été invités à occuper des places d'honneur, et notre éminent collègue, M. Albert Thibaudet fut au nombre des orateurs qui retracèrent, de la manière la plus digne, l'œuvre du grand écrivain.

Les indications générales que je viens de donner ont déjà fourni des renseignements sur la vie des diverses Facultés. Mais je dois mentionner encore, pour chacune d'elles, quelques faits particuliers.

La Faculté des Sciences a pu, grâce à un don des Pharmacies populaires, créer un fonds en faveur de l'Ecole de Pharmacie, nouvellement instituée, en émettant l'espoir que ce fonds sera le noyau auquel viendront s'agréger d'autres dons. Le laboratoire de psychologie s'est transporté à la rue des Maraîchers, dans la même maison que l'Institut J. J. Rousseau. Enfin, le 29 mai, le doyen de la Faculté, accompagné de quelques professeurs et d'un représentant des étudiants, a déposé une couronne, au cimetière de Plainpalais, sur la tombe du célèbre chimiste anglais Davy, dont l'un de nos prix porte le nom, et qui est mort à Genève, il y a cent ans, le 29 mai 1829. Le recteur s'est associé à cette cérémonie, juste hommage rendu à une grande mémoire dont la garde nous est, en quelque mesure, confiée.

La Faculté des Lettres, désireuse d'attirer le public cultivé et de resserrer les liens qui l'attachent à l'Université, a organisé, au semestre d'hiver, un cours collectif, série de quinze leçons données par différents professeurs et ayant chacune pour objet un personnage représentatif de l'antiquité gréco-latine. Le succès de ce cours, qui a été suivi par un public nombreux et fidèle, a engagé la Faculté à persévérer dans la même voie: elle prévoit donc, pour l'hiver prochain, un cours du même genre, consacré au moyen-âge et au début des temps modernes.

Le Centre universitaire d'études historiques, créé en 1928, a commencé son activité avec le semestre d'hiver sous l'active impulsion de son fondateur, M. Waldemar Deonna. Grâce à un subside généreusement accordé par la Société Académique, il a été possible d'organiser des

conférences, qui ont été faites soit par des professeurs de notre Université soit par des professeurs venus de l'étranger, et qui ont constitué un précieux complément des enseignements déjà existants.

La Faculté des Lettres s'est préoccupée de la situation de ses instituts d'enseignement de la langue française moderne, c'est-à-dire le Séminaire de français moderne, l'École pratique de langue française, et les Cours de vacances. Le professeur Alexis François, qui a succédé, comme administrateur de ces instituts, à M. Bernard Bouvier, qui en a été le fondateur, a entrepris une réorganisation complète, comprenant la révision du règlement, la refonte des programmes d'études, et la création de nouveaux diplômes. Toutes ces mesures ont pour but d'adapter ces institutions aux circonstances actuelles. On a cherché, en particulier, à tenir compte des besoins de nos cantons confédérés pour la formation de leurs maîtres de français.

Le nouveau règlement de la licence ès lettres est entré en vigueur en octobre dernier. Ses caractéristiques, par rapport au précédent, sont une diversité plus grande, obtenue par l'introduction d'une nouvelle licence où dominent les langues vivantes, et une spécialisation plus accentuée, portant l'effort principal des candidats sur la seconde partie de l'examen. Ce nouveau règlement tend aussi à intensifier le travail personnel des étudiants et à obtenir d'eux une participation toujours plus active aux travaux des conférences.

Mentionnons, enfin, à propos de la Faculté des Lettres, un événement qui intéresse toute l'Université: le rattachement, à la Faculté des Lettres, de l'Institut J. J. Rousseau. Les liens qui unissent l'Institut à l'Université existent depuis longtemps, puisque le fondateur de l'Institut est notre collègue, le professeur Edouard Claparède, et que le directeur de l'Institut, M. Pierre Bovet, est depuis plusieurs années professeur à la Faculté des Lettres. Il était donc naturel que l'Institut, tout en gardant son autonomie, devînt un institut universitaire. Les modalités de ce rattachement ont été fixées par une convention entre l'Etat de Genève et

l'Association de l'Institut J. J. Rousseau, et par un règlement. Je relèverai seulement ce point de la convention, que la Faculté des Lettres et le Sénat universitaire auront chacun un représentant dans le Conseil directeur de l'Institut. Ces deux représentants viennent d'être désignés en la personne de M. Victor Martin, doyen de la Faculté des Lettres, et de M. Rolin Wavre. D'autre part, le règlement prévoit que le directeur de l'Institut sera toujours un professeur de l'Université de Genève. Ajoutons que l'Institut Rousseau, qui a pris le nom officiel d'Institut universitaire des sciences de l'éducation, s'est installé, à la rue des Maraîchers, dans de vastes locaux que le Département de l'Instruction publique a mis à sa disposition. L'inauguration de ces locaux a eu lieu, le 13 février, par une séance où le recteur a exprimé les félicitations et les vœux de l'Université. Nous souhaitons à l'Institut de continuer sa brillante carrière, et nous attendons de son rattachement à l'Université un nouvel essor des études pédagogiques à Genève.

Pour la Faculté des Sciences Economiques et Sociales, signalons que le nombre des étudiants inscrits à cette Faculté croît depuis quelques années avec une régularité constante. On se porte surtout du côté des études commerciales, comme en témoigne le fait que, sur les diplômes délivrés par la Faculté depuis sa fondation, les diplômes correspondant aux études commerciales représentent le 64 %.

Ajoutons, au sujet de cette Faculté, que le nombre des heures d'enseignement du professeur Liebmann Hersch a été porté à six par semaine.

La Faculté de Droit, elle aussi, se réjouit du nombre de ses étudiants. Elle attire, en particulier, surtout au semestre d'été, beaucoup d'étudiants allemands. Aussi le professeur Eugène Borel a-t-il dû augmenter, au semestre d'été, le nombre des heures qu'il consacre au droit international public. A côté du cours sur la Société des Nations, il dirige deux séances d'exercices de droit international public d'une heure chacune par semaine. Nous nous félicitons du développement de la

chaire de droit international, qui attire à Genève un très grand nombre d'étudiants, désireux surtout de se familiariser avec les institutions de la Société des Nations. Pour le droit international privé, M. Borel a été partiellement remplacé, au semestre d'été, pour une heure de l'enseignement, par M. Arminjon, professeur honoraire à la Faculté royale du Caire.

La salle de travail de la Faculté continue à rendre de grands services aux étudiants. Grâce à une allocation de 3.600 francs votée par le Grand Conseil, cette salle a été pourvue d'une bibliothécaire: c'est M^{me} Jaquet qui s'acquitte de ces fonctions depuis le 15 septembre.

A la Faculté de Médecine, une policlinique psychiatrique a été créée; elle est dirigée par le professeur de psychiatrie, et les consultations sont données dans les locaux de la policlinique médicale.

En remplacement du docteur Bétrix, dont nous avons rappelé le décès, le docteur Emile Thomas a été nommé président, pour Genève, des examens fédéraux de médecine.

La Faculté a eu beaucoup à s'occuper de la réforme des études médicales, dont on discute actuellement en Suisse, discussion provoquée par le corps médical suisse.

La Faculté autonome de Théologie protestante a voulu donner un caractère particulièrement solennel à sa séance de rentrée, au commencement de l'année universitaire. Cette séance a eu lieu, le 27 octobre, dans l'Auditoire de Calvin, à l'endroit même où le grand réformateur donnait ses leçons, annoncées au son des cloches. Le recteur avait été invité à prendre la parole à cette séance. C'est avec empressement qu'il saisit cette occasion pour rappeler tout ce que l'Université de Genève doit à la Faculté de Théologie, et pour exprimer notre satisfaction de ce que cette Faculté, quelle que soit son autonomie, soit maintenue dans les cadres de l'Université.

Je suis heureux, Mesdames et Messieurs, que les nécessités de ce rapport me conduisent à le terminer par la Faculté de Théologie, et par le souvenir des origines de notre Université. Il est bon que les institutions, de temps en temps, remontent jusqu'à la pensée

qui leur a donné naissance. Comme nous pouvons le voir dans la belle Histoire de l'Université de Genève de M. Charles Borgeaud, le premier recteur de notre Université, Théodore de Bèze, dans le discours solennel qu'il prononça, le 5 juin 1559, à la cathédrale de Saint-Pierre, développa cette pensée de Platon que tout savoir qui éloigne de la justice et de la vertu relève de l'habileté plutôt que d'une véritable sagesse. De cette pensée, nous pouvons encore nous inspirer. Nous cherchons la vérité, et nous pensons qu'il n'y a rien au monde qui vaille mieux que la vérité. Mais la vérité ne va pas sans le bien et la justice. Comme nous en avons conscience dans la Genève d'aujourd'hui, où nous voyons prendre corps l'idée de paix entre les hommes! Avec cette idée, si conforme à notre tradition de liberté, l'Université se sent en pleine sympathie. La lumière qui vient de la science et de la philosophie montre l'harmonie des êtres. Puisse l'Université de Genève demeurer toujours fidèle à sa mission de lumière!

